

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE



MUNICIPALITE DE SAINT-FULGENCE



UN MESSAGE POUR VOUS LES ENFANTS......

Jeudi soir, le 31 octobre prochain sera la fête que vous attendez tous, l'Halloween. A cette occasion, nous vous invitons à la prudence et vous avisons que notre service-incendies fera une surveillance tout au long de la soirée pour le bon déroulement.

JOYEUX HALLOWEEN!







INVITATION

Citoyens et citoyennes de Saint-Fulgence,

Il me fait plaisir au nom du conseil et en mon nom personnel de vous inviter à l'inauguration du notre édifice municipal.

Nous serions heureux que vous veniez fraterniser et voir les améliorations qui ont été apportées à votre hôtel de ville.

L'activité se déroulera à compter de 11 heures 30 le 3 novembre prochain. Comme vous pourrez le constater nous aurons également à cette occasion le plaisir d'avoir parmi nous des responsables du C.L.S.C. du grand Chicoutimi qui nous fournirons les informations en relation avec le nouveau local de soins situé dans l'édifice municipal. Plusieurs d'entre vous seront certainement très intéressés par cette séance d'information.

Je vous rappelle les détails de cette activité:

11:30 hres Début de la visite des lieux

12:30 hres Rencontre sociale et goûter du midi

(Local de l'Age d'Or)

13:15 hres Bénédiction des lieux par M. Camil Lévesque, curé

13:30 hres Rencontre d'information sur le nouveau local du

C.L.S.C.

14:30 hres Visite des lieux

16:00 hres Fin de l'activité

En plus, des personnes ressources du C.L.S.C., les membres du conseil municipal et les employés municipaux seront sur place et se feront un devoir de vous guider et de répondre à vos questions.

Nous sommes assurés à l'avance de l'intérêt que vous porterez à cette activité et ce sera pour nous un immense plaisir de vous recevoir.

A bientôt,

Gérard Villeneuve

Maire de Saint-Fulgence

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - UN SERVICE GRATUIT... LE SAVIEZ-VOUS?

La bibliothèque publique doit prendre de plus en plus de place dans son milieu. Les activités et les services offerts sont pour qu'elle consolide son rôle essentiel dans la municipalité.

Cette année, elle sera sous le signe d'Internet. Déjà dix (10) bibliothèques offriront l'accès à l'autoroute de l'information à leurs citoyens dès l'automne. Nous espérons qu'au printemps nous serons du nombre.

Dans les activités proposées cette année, nous offrirons des "soirées biblio" qui donneront de l'information sur la survie en forêt, la décoration intérieure, le dépannage mécanique et le montage de mouches.

De plus, à partir de décembre, nous ferons le prêt de disques laser et petit à petit les mini-cassettes disparaîtront. Merci à notre municipalité pour le service sur ordinateur de nos demandes spéciales. Ceci est un succès monstre, car il n'y a plus d'attente et les gens ont accès à des millions de volumes. Et n'oubliez surtout pas que c'est un <u>service gratuit</u> de votre municipalité et que trois personnes sont disponibles pour répondre à vos demandes. Nos heures d'ouverture sont les mardi et vendredi de chaque semaine de 18 heures à 20 heures.

Lina Tremblay Responsable

ASSOCIATION DE PECHE BLANCHE DE L'ANSE-AUX-FOINS

Le conseil d'administration 1996-97 de l'Association de Pêche Blanche, salue la population et confirme que le <u>site de St-Fulgence</u> n'a pas été touché par le sinistre de juillet dernier et demeure très sécuritaire.

A ce sujet, il y aura une séance d'information mercredi le 13 novembre à 19 heures à la salle de l'école Mont-Valin de St-Fulgence.

Je profite de cette annonce pour vous présenter le nouveau conseil d'administration pour cette année:

Président: Sylvain Desmeules V.-Président: Allan Pelletier Trésorier: Rémi Desmeules Secrétaire: Réjean Pilote Directeur: Gaétan Morissette

PROJET "RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES" A ST-FULGENCE

BONJOUR à tous!

D'abord un MERCI! à tous ceux et celles qui ont répondu au questionnaire de l'étude de marché en juin dernier. Comme promis je vous livre le résultat de l'étude.

Réponses reçues: 73. Autant d'hommes que de femmes ont participé. Parmi les répondants 33 étaient âgés de plus de 60 ans et ont été retenus pour fin de l'étude.

48% avaient plus de 70 ans.

84% sont autonomes, 12% semi-autonomes.

54% vivent en couples, 43% sont veufs.

93% ont les revenus suffissant pour payer \$800 et plus par mois pour une chambre et pension.

Les raisons qui motivent à habiter dans une résidence pour personnes âgées sont par ordre d'importance: la sécurité, la santé, la solitude, la maison trop grande, la qualité de vie.

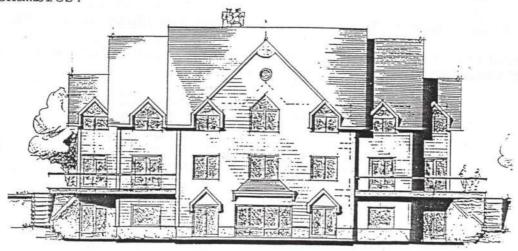
Les raisons qui font hésiter à aller habiter dans une telle résidence sont par ordre d'importance: je suis bien chez-moi, je ne suis pas prêt, je suis trop jeune, c'est dispendieux, ma maison n'est pas vendue.

Les sources de revenus sont la pension gouvernementale (54%), un fonds de pension (25%), les placements et épargnes (11%).

Présentement 15% sont prêt à habiter ce type de résidence, 43.2% le seront entre 1 et 3 ans.

Le résultat de l'analyse de l'étude de marché et les commentaires reçus démontrent qu'il y a parmi la population un intérêt pour recevoir ce genre de service.

Le résultat de l'analyse financière montre que la rentababilité d'une telle résidence (construction neuve) exige la location de 16 à 18 chambres.



Considérant que:

- ° il ya des personnes qui ne se sont pas exprimés par le biais du questionnaire en juin dernier.
- ° l'on peut combler les besoins de location des chambres par d'autres personnes âgées demeurant dans les localités avoisinantes (Ste Rose, Valin, Chicoutimi- Nord...)
- ° que le projet doit être présenté à la population.

Il y aura des SEANCES D'INFORMATIONS de groupe et des rencontres individuelles pour ceux et celles qui désirent recevoir ce type de service.

DU NOUVEAU dans le projet! 2 personnes se sont jointes à moi. Ce sont M.BERTRAND GRAVEL et MME MARJOLAINE GAUTHIER. M&Mme Gravel ont été propriétaire d'une résidence pour personnes âgées de type familliale à Ville de La Baie pendant 6 ans. Ils ont la compétence et la disponibilité pour vous offrir des sercices de grande qualité dans un climat d'amour et d'harmonie. Je vous les présenterez lors des séances d'informations prochainement.

SURVEILLEZ LES AFFICHAGES dans les lieux publics La date, le lieu et l'heure vous seront communiqués

En terminant je vous cite une parole de M.Gravel parlant du projet: "Pensionnés et intervenants auront la chance de vivre une expérience de vie enrichissante à tous les niveaux. Chacune de nos richesses seront partagées en présence de Dieu Notre Père. Voilà en mon sens l'essentiel de la vie qui peut nous rendre heureux."

Communautairement vôtre,

Gisèle Sisile - 0-

Pour RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES vous pouvez contactez:

en tout temps M. BERTRAND GRAVEL

MME MARJOLAINE GAUTHIER TEL: 696-0273

le soir seulement Mme GISELE LEFEBVRE TEL: 674-2329

AVIS

AUX PARENTS



NOUVEAU! NOUVEAU!

À qui la chance ~ JARDIN DU COIN

POUR QUI:

Tous les enfants de 3 à 5 ans

ENDROIT:

Centre des loisirs de Saint-Fulgence

QUAND:

2 après-midi par semaine

** JANVIER 1997 • À CONFIRMER **

 \Diamond

Réunion d'information et inscription le 5 novembre 1996 à 19 heures 30

au Centre des loisirs de Saint-Fulgence

POUR INFORMATION

Louiselle

ou

Suzanne 545-1575

AVIS

AUX PARENTS

Déballe ton sac....

Viens faire tes devoirs!



ET TAMUSER!

RELANCE! RELANCE!

À qui la chance ~ AIDE AUX DEVOIRS

POUR QUI:

Tous les élèves de l'école MONT-VALIN

ENDROIT:

Centre de loisirs - Saint-Fulgence

QUAND:

2 soirs par semaine - MARDI • JEUDI

HEURE:

15 н 30 à 17 н 30

COÛT:

10 \$ par mois

OU 15 \$/mois par famille

RESPONSABLE:

Des moniteurs vous attendent pour vous assister dans vos devoirs et vos leçons, après les heures de

classe.

TRANSPORT:

ALLER:

Directement de l'école.

RETOUR:

Assuré par les parents.

Ensuite... On s'amuse!

• BALLON • BASEBALL • SOCCER

ACTIVITÉS LORS D'ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

ACTIVITÉS INTÉRIEURES - BRICOLAGE

POUR INFORMATION

Katia 674-9378

IMPORTANT ♦ À RETOURNER À L'ÉCOLE ♦ IMPORTANT

Ateliers ~ AIDE AUX DEVOIRS

Je désire inscrire mon enfant

oui oui

non

NOM: _____

PRÉNOM:

DEGRÉ SCOLAIRE:

TEL.:

signature des parents

PROJET DOMICILIAIRE

Je profite de la distribution de ce journal éclair pour vous rappeler que suite à l'ouverture de la rue Michel-Simard, la municipalité possède encore de beaux terrains pour la construction résidentielle au coeur du village.

Vous pouvez obtenir tous les détails en vous adressant au bureau du centre municipal au numéro 674-2588.

Gérard Villeneuve Maire

UN MOT DE VOTRE INSPECTEUR EN BATIMENT.....

Aujourd'hui, j'aimerais vous donner quelques normes concernant les bâtiments accessoires.

- La superficie de bâtiments accessoires autorisée pour le secteur du village est de 40 mètres carré (430 pieds carré) pour une résidence unifamiliale isolée. Cependant, cette superficie est fixée à 30 mètres carré (323 pieds carré) par logement pour les autres types de bâtiments.
- La distance d'implantation d'un bâtiment accessoire par rapport au bâtiment principal et un autre bâtiment accessoire est de 3 mètres (10 pieds).
- Le nombre de bâtiment accessoire est limité à deux par emplacement.
- Enfin l'implantation des bâtiments accessoires est permise seulement dans la cour arrière des résidences et doivent être à au moins 60 centimètres (2 pieds) des lignes latérales et arrière de l'emplacement.

J'espère que ces quelques renseignements pourront vous aider à mieux connaître les normes d'urbanisme.

Bon automne,

Pierre-Yves Tremblay Inspecteur en bâtiment